

mémoires de la cliniX

*clinique de justice
sociale de
l'UQAM sur les
questions de
genre.s et de
sexualités*

vol. 1

aut 2022 - hiv 25

table des matières

03	l'équipe cliniX
05	naissance et co-construction (aut 2022- hiv 2023)
07	partenaires communautaires
11	la première année (aut 2023 - hiv 2024)
21	la deuxième année (aut 2024 - hiv 2025)
27	les autres réalisations

équipe cliniX

actuelle et passée

Djemila Carron *à la direction*

Djemila est responsable de la création et de la direction de la cliniX depuis l'automne 2022. Iel est titulaire d'un doctorat en droit de l'Université de Genève et occupe le poste de professeur.e de droit au Département des sciences juridiques de l'UQAM. Avant de rejoindre l'UQAM, iel a été maître.sse d'enseignement et de recherche à InZone, un programme de formation supérieure de l'Université de Genève dans les camps de réfugié.e.s ainsi que co-fondatrice de la Law Clinic sur les droits des personnes vulnérables de l'Université de Genève. Iel est également président.e du Réseau des Cliniques Juridiques Francophones.

Charlotte Hamel *à la coordination cliniX (2022) et des cliniques juridiques de l'UQAM (2024-)*

Charlotte occupe le poste de coordinatrice des activités expérientielles du département des sciences juridiques de l'UQAM, dont les cliniques juridiques. Elle a réalisé sa maîtrise sur le sujet de l'enseignement clinique au Québec, plus spécifiquement sur la pratique rebelle du droit. Elle a également participé à la co-création de la cliniX en 2022. Impliquée dans le Réseau des Cliniques Juridiques Francophones depuis 2023, Charlotte est également membre du Barreau du Québec depuis 2024. Ses intérêts de recherche et ses diverses implications abordent les façons dont les cliniques peuvent être ou non, des espaces potentiellement transformateurs dans le cadre desquels il est possible de développer des pratiques juridiques innovantes en faveur de la justice sociale.

Laurence Gauvin-Joyal
à la coordination cliniX (2023 - 2025)

Laurence a coordonné la cliniX de 2023 à 2025. Iel est une juriste et militante queer, lesbienne et féministe engagée sur les questions de genres et de sexualités. Iel s'intéresse particulièrement aux différents rapports de pouvoir que le droit reproduit sur nos corps, dans nos relations intimes et sur nos modes de vie. Dans le cadre de sa maîtrise en droit à l'Université d'Ottawa, Laurence mobilise les théories queers pour interroger la construction des amitiés au sein du droit québécois. Elle a également terminé l'École du Barreau du Québec en 2025 et est actuellement intervenante communautaire au Comité Logement de Ahunstic-Cartierville.

Sam Vaillancourt
à la coordination cliniX (2025 -)

Sam Vaillancourt est à la coordination de la cliniX depuis mai 2025. Iel complète présentement ses études au baccalauréat en droit et à la concentration en études féministes à l'UQÀM. Ses débuts dans le monde juridique datent de ses études collégiales lors de l'obtention de son diplôme en Techniques juridiques et ses premières expériences de travail dans ce milieu. Depuis 2020, iel se réoriente et œuvre principalement auprès d'organisations communautaires ou milieux associatifs. En plus de son rôle à la cliniX, Sam est co-chargé-e d'un projet de recherche communautaire à l'intersection des enjeux de santé des populations trans et de la pluralité des genres ainsi que le droit. Ses intérêts de recherche incluent également l'accès à la justice civile et administrative, plus précisément l'expérience des survivant·es de violences genrées, ainsi que les droits fondamentaux.

naissance et co-construction

qu'est-ce que la cliniX ?

La cliniX est un cours clinique offert au Département des sciences juridiques de l'UQAM (DSJ) où des personnes étudiantes du baccalauréat en droit, de la maîtrise en droit et du certificat en droit social et du travail collaborent avec les organismes communautaires afin de réaliser un projet touchant les questions de genres et de sexualités.

Par son approche communautaire du droit, chaque projet est co-construit avec les organismes afin de répondre à leurs besoins concrets et de soutenir leur autonomisation. Ils sont menés dans un esprit qui valorise le partage et la mise en commun de différents types d'expertises, en recentrant les savoirs et vécus des personnes concernées. Ils peuvent couvrir tous les domaines du droit et prendre différentes formes: information juridique, avis et conseils juridiques, rapport de recherche, etc. Quatre projets sont co-réalisés par session.

De plus, la cliniX a comme mission de former des professionnel·les du droit en matière de justice sociale dans une approche intersectionnelle et inclusive qui dépasse les seules questions d'orientation sexuelle et d'identité de genre. Elle reconnaît que d'autres facteurs, tels que la race, la religion, le handicap, la classe, etc. influencent profondément les expériences et expertises des personnes, en particulier dans le cadre des études de droit. Ainsi, les personnes étudiantes sont encouragées à mobiliser un esprit critique sur le droit et ses institutions, mais aussi sur leur propre rôle dans le monde du droit.

processus de co-construction

La cliniX est issue d'un processus de co-construction amorcé en 2022 par le DSJ avec des personnes étudiantes, des professionnelles du droit et les milieux communautaires.

Ce processus s'est déployé à travers la réalisation d'une cartographie et d'un sondage auprès d'organismes communautaires LGBTQIA2S+, ainsi que par des entretiens menés auprès de juristes engagé-es sur les enjeux de genres et de sexualités.

Ces travaux ont notamment permis de faire émerger une série de compétence jugées fondamentales pour collaborer comme juriste auprès des milieux communautaires LGBTQIA2S+, dont la capacité de vulgarisation juridique, l'ouverture d'esprit, la connaissance du vocabulaire et des enjeux LGBTQIA2S+, l'écoute active et l'humilité.

Afin de continuer ce travail de co-construction, de multiples discussions ont eu lieu en 2023 et 2024 entre l'équipe cliniX et le Conseil québécois LGBT (CQ LGBT). Ces échanges ont mené à la consolidation de la structure interne de la clinique, notamment par la co-élaboration du fonctionnement et des critères entourant la sélection des dossiers cliniques.

présentation des partenaires communautaires

AGIR MONTRÉAL

AGIR Montréal (Action LGBTQIA+ avec les ImmigrantEs et Réfugiés) est un organisme autonome à but non lucratif, par et pour la communauté migrante LGBTQIA+ vivant à Montréal. Globalement, la mission d'AGIR est de protéger et de défendre les droits juridiques, sociaux et économiques des migrants (demandeurs d'asile, réfugiés, immigrants et personnes au statut indéterminé) issus des communautés lesbiennes, gays, bisexuelles, trans et queer (LGBTQIA+), par le biais de services d'aide à leur établissement dans les communautés et d'activités collectives et sociales visant à surmonter l'exclusion sociale.

LES 3 SEX*

Les 3 sex est un organisme de bienfaisance qui lutte pour les droits sexuels et la santé sexuelle des femmes et des personnes de la diversité sexuelle et de genre en mobilisant la population générale autour d'enjeux sexologiques par le biais de projets de diffusion, de sensibilisation et d'éducation.

LE CONSEIL QUÉBÉCOIS LGBT

Le Conseil québécois LGBT (CQ-LGBT) est le partenaire stratégique communautaire de la cliniX depuis sa création. C'est un organisme qui veille au respect des droits des personnes LGBTQ+ depuis 30 ans. Rassemblant plus de 80 organismes à travers le Québec, il agit pour défendre la diversité sexuelle et de genre et favoriser un meilleur vivre-ensemble.

RÉZO

RÉZO est un organisme communautaire sans but lucratif montréalais actif depuis 1991 qui offre des services d'éducation et de prévention du VIH et des autres ITSS dans un contexte de promotion de la santé globale, notamment sexuelle, mentale, physique et sociale auprès des hommes GBQ, des autres hommes, et des personnes trans ayant des relations sexuelles avec des hommes

COALITION D'AIDE À LA DIVERSITÉ SEXUELLE DE L'ABITIBI-TÉMISCAMINGUE

Fondée en décembre 2003, la Coalition d'aide à la diversité sexuelle de l'Abitibi-Témiscamingue est un organisme communautaire qui a comme mission la défense de droit des « personnes LGBT » au niveau régional, national et fédéral. Munie d'une approche d'éducation populaire et de soutien, l'organisme offre également des ateliers et des formations destinés au système d'éducation, en plus de l'accompagnement individuel pour briser l'isolement des personnes LGBTQIA2S+. Enfin, la Coalition soutien des groupes de discussion et de concertation, ainsi que l'organisation d'activités sociales.

SETUE UQAM

Le SÉTUE est le Syndicat des Étudiant·es Employé·es de l'Université du Québec à Montréal. Il a été fondé en 2004 afin de représenter et défendre les droits des étudiant·es qui travaillent pour l'UQAM.

FONDATION ÉMERGENCE

La Fondation Émergence est un OBNL qui a pour mission d'éduquer, d'informer et de sensibiliser la population aux réalités des personnes qui se reconnaissent dans la diversité sexuelle ainsi que la pluralité des identités et des expressions de genre.. Pour y arriver, elle met sur pied diverses campagnes de sensibilisation et programmes de formation.

HELEM MONTRÉAL

Helem Montréal est un organisme à but non lucratif ayant comme mission de créer des espaces communautaires sécuritaires temporaires et des événements culturels et sociaux pour les membres LGBTQIA+ des diasporas ayant des racines dans la région du Moyen-Orient et d'Afrique du Nord (arabophone - SWANA) Helem accueille toute personne qui se cherche une communauté - quelles que soient ses origines.

la première année

AUTOMNE 2023
HIVER 2024

les projets

Huit projets ont été réalisés lors de cette première année (aut 2023 – hiv 24)

1

Les droits des élèves trans dans les écoles secondaires au Québec

La **Coalition d'aide à la diversité sexuelle de l'Abitibi** a confié le mandat à la cliniX de mieux les outiller sur les droits des élèves trans de 12 à 17 ans à travers une note de recherche. Ce document fait état de leurs droits face aux situations de mégenrage qu'ils peuvent subir, notamment lorsque leur prénom ou pronoms d'usage ne sont pas respectés, ou lorsqu'ils sont privé-es d'un accès non-discriminatoire à des installations sanitaires dignes et sécuritaires.

La note détaille également les recours disponibles pour faire valoir ces droits, ainsi que les obligations légales des établissements scolaires et de leur personnel au regard des élèves trans et non-binaires. Ce projet s'inscrit dans le cadre des activités d'éducation populaire de l'organisme dans les écoles secondaires de l'Abitibi-Témiscamingue.

À travers cette recherche, les protections juridiques entourant les identités et expressions de genre sont clairement exposées. Elle montre comment les Chartes canadienne et québécoise, la *Loi sur l'instruction publique* (LIP) et le *Code civil du Québec* garantissent aux élèves trans le droit de vivre et d'exprimer leur genre sans discrimination, dans la dignité, et dans le respect de leur vie privée. En cas de violation de ces droits, plusieurs recours, tant administratifs que juridiques, peuvent être entrepris. À cet effet, les établissements scolaires ont des obligations positives d'accommodement envers les élèves issus de la pluralité des genres. La LIP impose la mise en œuvre d'un plan de lutte contre l'intimidation et la violence qui doit couvrir les cas de discriminations à l'égard des élèves issus de la diversité sexuelle et de genre. Les écoles et son personnel sont ainsi tenues de mettre en place des mesures concrètes pour offrir un milieu d'apprentissage sain, sécuritaire et inclusif pour toutes les élèves.

La note aborde également les enjeux entourant la prise de décision concernant les élèves au regard de la relation tripartite : parents, enfant et établissement scolaire. Chacune de ces parties détient des droits et responsabilités qu'il est

essentiel de prendre en compte lors d'une demande d'accommodement. Par exemple, le droit des parents à éduquer leur enfant selon leurs valeurs religieuses et morales doit être concilié avec, d'un côté, les obligations légales de l'école vis-à-vis l'enfant et, de l'autre, avec les droits fondamentaux de l'enfant et son droit à ce que son intérêt prédomine dans toute décision qui le concerne. Or, la mise en balance de l'ensemble des droits et intérêts en jeu appuie la possibilité pour l'école de passer outre un éventuel désaccord parental concernant l'accès de l'enfant à des installations inclusives, ainsi que le respect de ses prénom et pronoms d'usage

Ce projet a été réalisé par Charlotte Champagne, Mélanie Walter et Claudia Xavier-Bonifay, sous la supervision communautaire de Zoé Gagnon et Julie Fortier ainsi que juridique de Me Jean-Sébastien Sauvé.

2

L'encadrement légal du phénomène de la cybersextorsion au Québec

Une note de recherche sur le traitement de la cybersextorsion en droit en collaboration avec l'organisme **Les 3 sex*** a été réalisée. Par cybersextorsion, on entend toute violence à caractère sexuel ayant une composante technologique. Cette recherche a permis d'identifier les dimensions criminelles et civiles de ce phénomène au Québec entre personnes majeures. Leur recherche explore également le traitement en droit de ce phénomène par les autres provinces canadiennes ainsi que par l'Angleterre, l'Australie et les États-Unis.

Ce projet s'inscrit dans la campagne menée par l'organisme sur les différentes dimensions de la cybersextorsion dans le but de proposer une définition, de fournir et de vulgariser du contenu scientifique à propos de ce phénomène en mobilisant une perspective *sex-positive* et de promouvoir une culture du consentement en ligne.

Ce projet a été réalisé par Philippe Azouz, Laurence Chartrand-Bertrand et Frédérique Forest, sous la supervision communautaire de Mylène de Repentigny-Corbeil et juridique de Me Raphaëlle Desvignes.

3

Outils juridiques permettant de faire avancer l'aménagement d'espaces physiques inclusifs

Le **CQ-LGBT** a demandé à la cliniX de les appuyer dans la création de leur guide *Bâtir ensemble* qui vise à promouvoir des espaces inclusifs auprès des professionnel·les de l'aménagement. Pour ce faire, une note de recherche vulgarisée a été réalisée sur l'étendue des outils juridiques disponibles pour militer à la création de toilettes, de vestiaires et de douches plus inclusifs. Ces espaces sont fortement marqués par une division genrée binaire et sont donc susceptibles de violer les droits des personnes qui sortent des normes de genres et de sexualités.

Les résultats de la recherche permettent de soutenir qu'il existe peu de jurisprudence directement liée à la discrimination découlant de la conception des espaces publics physiques au Québec et au Canada. Or, plusieurs arguments juridiques permettent de militer vers des propositions de changement de pratiques en faveur de l'accès à des lieux plus inclusifs pour les communautés LGBTQIA2+ que les professionnel·les en architecture, en construction et en urbanisme pourraient prendre en compte.

Ce projet a été réalisé par Yixin Cao, avec le soutien de Philippe Azouz et de Laurence Chartrand-Bertrand, et sous la supervision communautaire de Lois Crémier et juridique de Me Laura Cárdenas.

4

Note de recherche sur les obligations de l'UQAM en matière d'aménagement de toilettes et vestiaires inclusifs

Le **SETUE UQAM** a sollicité l'aide de la cliniX pour les appuyer dans la réalisation de leur cahier de négociations en vue du renouvellement de la Convention collective entre l'UQAM et le SÉTUE entourant les conditions de travail des personnes étudiantes salariées de l'UQAM. En ce sens, les personnes étudiantes ont détaillé les obligations uqamiennes et les droits des employé·es étudiant·es en matière d'accessibilité des toilettes et vestiaires pour les personnes issues de la diversité sexuelle et de la pluralité de genres.

En conclusion, cinq propositions de clause ont été réalisées afin de clarifier l'obligation de l'UQAM de fournir des toilettes et des vestiaires inclusifs aux personnes étudiantes et salariées.

Ce projet a été réalisé par Marika Allain, Leila Lopez-Proulx et Jeanne Perreault, sous la supervision associative de Béatrice Le Tellier et juridique de Me Marianne Routier-Caron.

5

Avis juridique sur des enjeux de migration et d'identité de genre

AGIR a demandé à la cliniX de produire un avis juridique afin de leur permettre de mieux comprendre la constitutionnalité d'un enjeux ciblé, sous la supervision juridique étroite de Me Laura Cardenas. Cet avis offre un regard complet sur les véhicules procéduraux possibles et sur les arguments et contre-arguments qui pourraient être invoqués entourant la problématique étudiée. Il a également été vulgarisé oralement par l'équipe cliniX.

Ce projet a été réalisé par Jeanne Perreault et Noémie Phaneuf, sous la supervision communautaire de William Jammal et Hicham Boudibi.

6

Brochure d'informations vulgarisées sur le traitement de la cybersextorsion en droit

Suivant le projet de l'automne 2023, **Les 3 sex*** a sollicité l'aide de la cliniX afin de produire une brochure d'informations vulgarisées sur la base de la note de recherche réalisée sur le phénomène de la cybersextorsion et de ses implications en droit.

Ce projet a été réalisé par Clara Landry et Laurence Gauvin-Joyal, sous la supervision communautaire de Mylène et juridique de Me Dominique Bernier.

Elle est disponible en ligne sur clinix.uqam.ca



hiver 2024

7

L'encadrement juridico-administratif des playrooms dans les bars au Québec

RÉZO a demandé à la cliniX de produire une note de recherche sur le cadre juridique entourant la tenue d'événements festifs où les rencontres sexuelles sont encouragées, notamment de par la mise en place d'une *playroom*. Une *playroom* (aussi appelée *darkroom* ou *backroom*) est généralement une pièce, peu ou pas éclairée, où les client·es de l'établissement peuvent se livrer à des activités sexuelles. Les droits et obligations des établissements ayant un permis d'alcool souhaitant mettre en place ces espaces ainsi que les risques des personnes y participantes ont été explicitées dans la note, notamment au regard du droit administratif et du droit criminel. Les personnes étudiantes ont également produit un court outil vulgarisé de leurs résultats de recherche.

Ce projet a été réalisé par Marion Bouthillier et Frédérique Forest, sous la supervision communautaire d'Alexandre Dumont Blais et de Jean-Nicolas Granger, puis juridique d'Emilie Charette.

8

Formation destinée aux organismes communautaires sur les questions de discrimination pouvant toucher les personnes de la DSPG

Le **CQ-LGBT** a sollicité l'aide de la cliniX pour créer et animer une formation vulgarisée destinée aux personnes du milieu communautaire qui travaillent ou interviennent auprès des personnes LGBTQIA2S+. Cette formation a pris la forme d'une présentation orale d'une durée de 2h30 lors du Congrès des membres du CQ-LGBT en mai 2024. Elle a pour objectif de permettre aux organismes membres du CQ-LGBT d'identifier la nature discriminatoire d'une problématique à l'aide d'études de cas (1), de comprendre ses composantes en droit et en faits (2) et de cibler les principales pistes d'action qui sont disponibles pour la personne discriminée (3).

Ce projet a été réalisé par Yixin Cao et Claude Renald, sous la supervision communautaire de Fred Catherine Lavarenne et juridique de Me Jean-Sébastien Sauvé.



Formation cliniX au Congrès des membres du CQ-LGBT
De gauche à droite : Yixin Cao et Claude Renald

Autres événements

Lancement de la brochure *Bref guide pratique sur le mégenrage à l'UQAM*

L'automne 2023 a également été marqué par le lancement de la brochure *Bref guide pratique sur le mégenrage à l'UQAM*, en collaboration avec le Syndicat des Étudiant-es Employé-es de l'UQAM (SETUE), réalisé lors du cours de co-création à l'automne 2022.

Cette brochure vise à offrir de l'information juridique aux personnes étudiantes de l'UQAM sur la manière dont le droit traite des situations de mégenrage. Elle s'inscrit également dans une volonté plus large d'inciter les communautés universitaires à travailler ensemble vers une déconstruction individuelle et institutionnelle de nos biais cisnormatifs afin que la dignité de toute personne étudiante soit respectée. Elle est disponible en ligne. Quelques copies papiers sont également en libre service dans certains lieux à l'UQAM (queer UQAM, SETUE, DSJ).



De gauche à droite : Djemila Carron, Laurence Gauvin-Joyal, Marc-Olivier Goulet, Béatrice Le Tellier, Élisabeth Viau, Alex-Anne Trudeau



Disponible en ligne sur clinix.uqam.ca

Visite et présentation à la Coalition d'aide à la diversité sexuelle d'Abitibi-Témiscamingue

Quelques jours après ce lancement, l'équipe étudiante ayant travaillé sur le projet avec la Coalition d'aide à la diversité sexuelle d'Abitibi-Témiscamingue - accompagnée par l'équipe clinix et Céleste Trianon - s'est embarquée dans le bus en direction Rouen-Noranda afin d'y présenter les conclusions de leur note de recherche à l'organisme. Cette présentation de 3h a permis à l'organisme de mieux saisir les droits des élèves trans dans les écoles au Québec au regard des questions de mégenrage et d'accès aux installations sanitaires. Les deux jours passés dans les bureaux de la Coalition ont été riches de partage de connaissances et de réalités propres à la région.

**la
deuxième
année**

AUTOMNE 2024
HIVER 2025

les projets

Huit projets ont été réalisés lors de cette deuxième année (aut 2024 - hiv 25).

1

Encadrement juridique et interventions sociales en présence de substances psychoactives

En partenariat avec l'organisme **RÉZO**, les étudiant·es ont démystifié le cadre légal entourant le travail des personnes intervenantes lorsqu'elles sont en présence de substances psychoactives. Ce projet est né suivant le désir de la part de RÉZO de mieux cerner les limites des interventions de leurs employé·es. Pour ce faire, les étudiant·es ont réalisé une note de recherche ainsi qu'un produit vulgarisé.

Par ce travail, iels ont d'abord explicité les diverses protections qui découlent des Chartes canadienne et québécoise, octroyant à une personne accusée d'une infraction liée à des substances psychoactives de bénéficier de la présomption d'innocence et au droit à un procès équitable. Cette analyse jurisprudentielle et doctrinale a également mis en lumière le vide définitionnel persistant entourant la définition de surdose dans la législation canadienne.

Par la suite, iels ont explicité l'étendue des exceptions pénales qui offrent une immunité pour des infractions mineures liées à la possession de substances psychoactives ainsi que pour l'accès aux services d'urgence pour les personnes en surdose ou qui porte secours à ces dernières.

De plus, ce travail met en lumière certaines pratiques et règles de déontologie policière pour aider à comprendre comment le corps policier est habilité à intervenir lors de la distribution de matériel propre et stérile de consommation par les personnes intervenantes. Enfin, les personnes étudiantes ont démystifié les effets de cet encadrement légal sur les personnes intervenantes dans les lieux de consommation de drogues.

Ce projet a été réalisé par Dominique Pelletier et Samantha Schachter, sous la supervision communautaire de Taha Brahni et juridique de Me Dominique Bernier et Emilie Charette.

2

Lettres-typiques de plainte pour dénoncer et contrer certaines situations d'homophobie et de transphobie en milieu scolaire

Le **CQ-LGBT** a sollicité l'appui de la cliniX pour développer des modèles de lettres de plainte afin d'outiller les organismes communautaires LGBTQIA2S+ et les individus à plus facilement dénoncer et lutter contre l'homophobie et la transphobie en milieu scolaire primaire et secondaire. Ce projet s'inscrit en résistance à la montée visible des discours et des législations anti-trans et queerphobes, s'attaquant notamment aux droits des enfants trans d'affirmer ou d'explorer leur genre et à s'autodéterminer. Par exemple, le ministre de Bernard Drainville a imposé une Directive interdisant les toilettes non genrées dans les écoles, marquant un recul des droits trans et exposant davantage les élèves à la stigmatisation.

Ce ressac anti-LGBT semble percoler auprès des jeunes québécois-es, dont témoigne « [l']augmentation des questions chargées de préjugés ou d'une certaine forme d'agressivité posées par les élèves » aux intervenant-es du GRIS-Montréal dans leur rapport de 2024. Ce climat a aussi des répercussions sur les jeunes et les employé-es LGBTQIA2+, qui font face à des discriminations et violences accrues, comme en témoigne le cas d'un.e enseignant-e non-binaire ciblé-e après avoir demandé à être appelé-e « Mx ».

Malgré ce contexte, le droit québécois et canadien continue d'offrir d'importantes protections juridiques aux personnes LGBTQIA2S+ dans les milieux scolaires, tant au titre des droits fondamentaux que du droit du travail et du droit scolaire. Le CQ-LGBT a constaté que l'envoi d'une lettre à la direction de l'établissement scolaire ou à la personne concernée permet souvent de mettre fin à une situation problématique.

Ce faisant, les étudiant-es ont rédigé des lettres-typiques pour contrer et dénoncer (1) les situations de mégenrage (personnel et institutionnel), (2) l'inaccès à des installations sanitaires dignes, sécuritaires et non-discriminatoires et (3) les situations d'intimidation, de harcèlement et/ou de violence transphobe ou homophobe que les jeunes dans les écoles peuvent vivre. Pour chaque situation, deux lettres typiques ont été créées : une informelle qui invite à la collaboration et une davantage formelle lorsque la situation persiste.

En plus de soutenir l'autonomisation des personnes et des organismes, ces lettres peuvent également servir d'outil de pression politique et militante lorsqu'elles sont envoyées en grand nombre à une institution ou à une personne ciblée.

Ce projet a été réalisé par Stéphanie Bellenger et Alexis Leblanc-Dussault, sous la supervision communautaire de Catherine Fred Lavarenne et juridique de Me Jean-Sébastien Sauvé.

3

Avis juridique sur l'encadrement de l'expression de genre et l'imposition de tenues vestimentaires genrées au travail

Les étudiant-es ont rédigé un avis juridique destiné à outiller la **Fondation Émergence** dans sa compréhension du cadre juridique entourant l'expression de genre et l'imposition de tenues vestimentaires genrées en milieu de travail.

Les employeuses ont le droit d'adopter des politiques et règlements qui encadrent l'apparence physique et tenues vestimentaires de leurs employé-es au travail. Cette prérogative a largement été reconnue par la jurisprudence. Toutefois, ces règlements et politiques doivent respecter les protections particulières liées au droit du travail ainsi que les droits et libertés fondamentaux prévus par la Charte québécoise. Ils doivent également être conformes à la Charte canadienne lorsque l'employeuse est l'État. Un état jurisprudentiel et doctrinal sur la question a également été fait.

Le projet visait à répondre à des questions précises concernant la conformité juridique de la régulation de l'apparence genrée dans les milieux professionnels, ainsi que les justifications et les limites possibles de telles mesures.

Cet avis juridique a été réalisé par Myriam Pigeon, Claude Renald et Clara Landry, sous la supervision communautaire de Daniel Gosselin, Olivia Baker et juridique de Me Maxine Visotzky-Charlebois.

4

Note de recherche vulgarisée sur le formulaire Fondement de la demande d'asile (FDA)

AGIR a demandé à la cliniX de les appuyer dans la création d'un guide d'information juridique et administratif vulgarisée et synthétisée afin de permettre aux personnes demanderesse-s d'asile LGBTQIA+ de mieux naviguer le processus migratoire, en mettant l'accent sur le formulaire Fondement de la demande (FDA). Ce projet s'est déroulé sur deux sessions.

Ce document joue un rôle crucial dans l'évaluation de la recevabilité et l'admissibilité de leur demande, conformément au droit de l'immigration.

En effet, la Section de la protection des réfugiés (SPR) de la Commission de l'immigration et du statut de réfugié (CISR) examine les différents éléments du dossier - incluant le formulaire FDA, les preuves déposées et le témoignage de la personne demanderesse - afin de déterminer si celle-ci peut obtenir le statut de réfugié. Ces informations et documents sont donc essentiels à la demande. Or, ils sont souvent complexes à remplir. C'est pourquoi AGIR a demandé l'appui de la cliniX afin d'analyser et de décortiquer les critères légaux et réglementaires applicables afin d'être davantage outillé.

À l'automne 2024, les étudiant-es de la cliniX ont d'abord examiné les outils actuels d'AGIR afin d'identifier les informations pertinentes, manquantes ou à mettre à jour. Par la suite, iels se sont penché-es sur l'ensemble du processus de demande d'asile, en se concentrant particulièrement sur le formulaire FDA.

Leur travail a consisté à analyser les critères légaux à la lumière de la jurisprudence et de la doctrine afin d'aider AGIR à mieux comprendre quels éléments factuels mettre de l'avant pour soutenir les demandes des personnes LGBTQIA+. Une recherche sur les décisions d'asile acceptées et refusées a permis d'identifier certains facteurs retenus ou écartés par les tribunaux.

Ce projet a été réalisé par Jeanne Perreault, Michèle Rouillard, Andrea Velasquez, sous la supervision communautaire de Will J-T, Hicham Boubidi et juridique de Me Vickie Martin.

5

Formation interne sur les droits des élèves de la diversité sexuelle et de la pluralité des genres en milieu scolaire

Le **CQ-LGBT** a sollicité l'accompagnement de la cliniX pour développer des outils internes de défense collective des droits en réponse à des situations d'homophobie et de transphobie en milieu scolaire (primaire et secondaire). Ce projet fait suite aux six lettres-types réalisées à l'automne 2024.

Dans cette seconde phase, le CQ-LGBT souhaitait approfondir les fondements juridiques de ces lettres. De ce fait, un important travail de recherche a été effectué afin de clarifier et de renforcer les arguments soutenant les lettres-types, en s'appuyant sur la jurisprudence et la doctrine. Ces recherches ont été vulgarisées dans un guide exposant de façon accessible les raisonnements juridiques propres à chaque type de plainte afin d'outiller le CQ-LGBT et ses organismes membres.

Ce guide a également servi de base à la formation interne offerte par les étudiant·es au personnel et membres du CQ-LGBT dans le but de les familiariser avec cet outil et de mieux soutenir les organismes membres dans leurs actions de défense des droits.

Ce projet a été réalisé par Clara Boivin-Côté, Marie-Alex Lelièvre et Samuel Vaillancourt, sous la supervision communautaire de Catherine Fred Lavarenne et juridique de Me Jean-Sébastien Sauvé.

6 Finalisation des recherches et de la brochure sur le formulaire *Fondement de la demande d'asile*

Les étudiant·es ont complété la brochure amorcée par l'équipe étudiante de l'automne 2024 avec **AGIR**, en approfondissant certains éléments ciblés par l'organisme. Pour ce faire, les étudiant·es ont complété les recherches juridiques et administratives manquantes, en rédigeant notamment une nouvelle section entourant l'audience devant la CISR.

Ce projet a été réalisé par Marion Bouthillier, François-Xavier Clermont et Moïra Pelletier, sous la supervision communautaire de Will J-T et Hicham Boubidi ainsi que juridique de Me Vickie Martin.

7 Outil de sensibilisation et de vulgarisation juridique concernant l'encadrement de l'expression de genre et l'imposition de tenues vestimentaires genrées au travail

Les étudiant·es assigné·es au projet ont produit une note de recherche et une fiche questions-réponses pour créer un outil de sensibilisation juridique destiné à la **Fondation Émergence**. Ce projet prend racine et fait suite à l'avis juridique réalisé à l'automne 2024 sur les droits et obligations liés à l'imposition de codes vestimentaires genrés en milieu de travail, notamment en lien avec l'expression de genre.

Les étudiant·es ont approfondi les recherches amorcées pour répondre à des questions spécifiques concernant l'imposition de codes vestimentaires genrés aux personnes trans et non-binaires, en s'appuyant sur les droits fondamentaux et les obligations de l'employeuse de protéger la santé et la dignité des salarié·es. Enfin, iels ont présenté ces réponses de manière synthétique et vulgarisée afin de permettre à Emergence de les utiliser dans leurs formations.

Ce projet a été réalisé par Naïma Le Nédic, Gen Ste-Marie, Catherine Landry et Camille Rancourt, sous la supervision communautaire de Olivia Baker et Daniel Gosselin ainsi que juridique de Me Léa Brière-Godbout.

8

Note de recherche sur les voies migratoires possibles pour les personnes demanderesse d'asile LGBTQIA+ qui résident à l'extérieur du Canada

Helem a sollicité la cliniX pour les outiller sur les voies possibles migratoires pour les personnes demanderesse d'asile LGBTQIA+ qui souhaitent immigrer au Canada, mais qui demeurent à l'extérieur du pays.

Ce projet s'inscrit dans un contexte politique où plusieurs programmes d'immigration sont fermés ou suspendus. C'est notamment le cas du *Programme collectif des personnes réfugiées à l'étranger* qui est suspendu jusqu'au 31 décembre 2027, et ce depuis novembre 2024. Ces fermetures et suspensions sont vivement critiquées par les défenderesses des droits des migrant·es. Elles affectent particulièrement les personnes LGBTQIA+ migrantes arabophones puisqu'elles les empêchent de fuir les persécutions et violences qu'iels subissent dans leur pays d'origine.

Ce projet a été réalisé par Alix Marchaut, Amélie Trottier-Lacombe et Claude Renald, sous la supervision communautaire de Samya Lemrini et juridique de Me Gabrielle Morneau El-Hajal.

**les
autres
realisations**

CONFÉRENCES
TABLES-RONDES
PRÉSENTATIONS

les autres réalisations

Depuis sa création, la cliniX s'engage et s'implique dans le rayonnement et la vulgarisation juridique des conclusions des projets réalisés ainsi qu'à une série d'événement publics, de formations et de présentation visant à participer aux réflexions critiques entourant la pratique communautaire du droit, l'enseignement clinique et les droits des personnes LGBTQIA2S+.

conférences, tables-rondes, présentations

- Le 5 mai 2025, Djemila Carron a présenté « Résister par la pédagogie » dans le cadre d'une table-ronde sur les pédagogies féministes lors de l'ACFAS 2025 à Montréal.
- Le 1er avril 2025, Laurence Gauvin-Joyal a animé une table ronde intitulée « Rencontre avec une juriste engagée sur les enjeux de justice sociale et les minorités sexuelles et de genres », mettant en lumière le parcours de l'avocate et activiste Samya Lemrini, dans le cadre du cours clinique.
- Le 23 mars 2025, dans le cadre d'une conférence animée par Laurence Gauvin-Joyal, la sociologue Gabrielle Richard a présenté son œuvre « Protéger nos enfants : Réflexions autour de la domination adulte et des jeunes queers ». Gabrielle a discuté des mécanismes d'oppression adulte et les résistances queer en contexte jeunesse.
- Le 24 mars 2025, Laurence Gauvin-Joyal et Charlotte Hamel ont présenté une conférence dans le cadre du cours *Droit, éthique et déontologie* à l'Université d'Ottawa, autour de la pratique rebelle du droit et des risques entourant le militantisme juridique sur le plan déontologique.
- Le 11 février 2025, Charlotte Hamel a animé une séance de discussions et de réflexions avec Marion Bertrand-Huot dans les bureaux du CQ-LGBT sur les lieux de tensions entre les milieux communautaire, juridique et académique dans le cadre du cours clinique.
- Le 19 décembre 2024, Djemila Carron a présenté au colloque organisé par la clinique juridique de Poitiers sur « Les modèles de cliniques juridiques entre unité et diversité Poitiers » qui s'est déroulée en ligne.
- Le 28 novembre 2024, Djemila Carron a mené une présentation intitulée « État des lieux juridiques sur les droits LGBTQ2+ » avec William Hébert dans le cadre du Symposium international sur l'inclusion et l'exclusion des personnes LGBTQ2+: "Bilan du passé, regard vers le futur" de SAVIE-LGBT.

- Le 11 novembre 2024, Laurence Gauvin-Joyal a animé une table ronde réunissant Jean-Sébastien Sauvé, Cleste Trianon et Emilie Charrette, pour discuter de leur engagement juridique et communautaire dans une perspective critique et inclusive dans le cadre du cours clinique.
- Le 6 novembre 2024, Laurence Gauvin-Joyal et Djemila Carron ont présenté les projets de la cliniX et la pratique communautaire du droit lors d'un enregistrement du balado Toustes, un podcast hebdomadaire consacré à l'actualité 2ELGBTQIA+.
- Le 4 novembre 2024, Laurence Gauvin-Joyal, Clara Landry, Laurence Chartrand-Bertrand, Philippe Azouz, Frédérique Forest, professeure Dominique Bernier en droit criminel et pénal au Département des sciences juridiques de l'UQAM et Mylène de Repentigny-Corbeil de Les 3 sex ont animé une table ronde lors du lancement de la brochure « Le traitement sur la cybesextorsion au Québec » réalisé par les étudiant·es de la cliniX.
- Le 17 octobre 2024, Djemila Carron a présenté « Expériences et enjeux pédagogiques des hiérarchies au sein de la classe clinique : un regard croisé Genève-Montréal » avec Vista Eskandari dans le cadre du colloque Réseau des Cliniques Juridiques Francophones à Rabat « L'enseignement clinique pour repenser la pratique du droit et les hiérarchies académiques ».
- Le 11 septembre 2024, Laurence Gauvin-Joyal et Djemila Carron ont présenté la notion de « recul des droits » afin d'alimenter les réflexions collectives autour des enjeux actuels et émergents en matière de droits LGBTQ+ en vue de la Table de concertation des membres du Conseil québécois LGBT. La présentation a permis de mettre en lumière les dynamiques sociales et politiques pouvant compromettre les acquis, tout en favorisant un dialogue stratégique entre les membres du Conseil.
- En mai 2024, Djemila Carron a présenté « Back to Basics: Defining Clinical Fundamentals » avec le Comité Colloque de ACCLE)

- Le 24 mai 2024, Djemila Carron a présenté « La Formation Pratique des Juristes de demain » à la conférence annuelle de l'Association canadienne pour l'enseignement clinique du droit, Conférence annuelle à Windsor
- Le 18 avril 2024, Djemila Carron a présenté au Comité des sages sur l'identité de genre du Gouvernement du Québec l'état des droits des personnes trans et non-binaires au Québec.
- Le 7 avril 2024, lors du 13e colloque annuel de l'Association des juristes progressistes sur les initiatives citoyennes, Djemila Caron a discuté des cliniques juridiques comme forme de militantisme avec Céleste Trianon. Cette discussion a été modérée par Laurence Gauvin-Joyal.
- Le 1er février 2024, lors des Midis conférences organisée par la Chaire de recherche sur la diversité sexuelle et la pluralité des genres de l'UQÀM, Marion Bertrand-Huot (du CQ-LGBT), Djemila Carron et Charlotte Hamel ont discuté des défis et stratégies liés à la création d'une clinique juridique universitaire axée sur les questions de genres et de sexualités à travers une approche communautaire du droit. Cette discussion a été modérée par Laurence Gauvin-Joyal.
- Le 31 mars 2023, Djemila Carron a présenté à la table-ronde organisée par l'UQAM et Juripop « Les cliniques juridiques multidisciplinaires: une force collective pour l'accès à la justice ? » dans le cadre du Colloque « Ensemble pour l'accès à la justice, entre autonomisation et forces collectives ».
- Le 30 juin 2022, Djemila Carron a présenté à la table-ronde organisée par le Festival Spielact, « Quelles perspectives pour les droits des personnes non-binaires? » à Genève.
- Le 29 juin 2022, Djemila Carron a présenté « La possibilité et la nécessité de cliniques juridiques à vocation militante » dans le cadre du 5e colloque du Réseau des cliniques juridiques francophones à Lyon.

- Le 13 juin 2023, Djemila Carron et Charlotte Hamel ont offert une formation sur les personnes LGBTQIA2S+ au Tribunal des droits de la personne du Québec.
- Le 30 juin 2022, Djemila Carron a présenté à la table-ronde organisée par le Festival Spielact, « Quelles perspectives pour les droits des personnes non-binaires? » à Genève.
- Le 29 juin 2022, Djemila Carron a présenté « La possibilité et la nécessité de cliniques juridiques à vocation militante » dans le cadre du 5e colloque du Réseau des cliniques juridiques francophones à Lyon.
- Le 13 juin 2023, Djemila Carron et Charlotte Hamel ont offert une formation sur les personnes LGBTQIA2S+ au Tribunal des droits de la personne du Québec.
- Le 9 juin 2022, Djemila Carron a présenté « La pratique rebelle du droit dans les cliniques canadiennes : de l'utopie abstraite à l'utopie concrète » dans le cadre de ACECD Conférence annuelle – A pour Abolition : les formations critiques et professionnelles du droit en tension.
- Le 9 juin 2022, Djemila Carron a présenté « Quoi de neuf Québec? » dans le cadre de ACECD Conférence annuelle – A pour Abolition : les formations critiques et professionnelles du droit en tension.

formations et présence communautaire

- Le 28 février 2025, la cliniX a tenu un kiosque dans le cadre de la Foire féministe Féministes dans la cité, organisée par l'Institut de recherches et d'études féministes de l'UQAM, renforçant sa présence auprès des milieux militants et académiques.
- En plus de la formation offerte au CQ-LGBT dans le cadre de leur mandat réalisé à l'hiver 2024, Yixin Cao et Claude Renald ont offert la formation à trois autres reprises:
 - 1) Le 15 juin 2024 au colloque annuel du GRIS-Chaudière-Appalaches à Lévis Claude et Yixin ont présenté la version abrégée de la formation dont l'enregistrement a été ensuite partagé avec les membres du GRIS afin que ceux pris-es sur la route puissent la réécouter.
 - 2) Le 19 septembre 2024, Claude et Yixin ont présenté la formation aux formatrices de la Coalition des familles LGBT (en format virtuel. Une capsule vidéo a même été enregistrée pour reprendre le contenu manquant de la présentation qui avait été écarté par manque de temps.
 - 3) Le 21 novembre 2024, à l'occasion de la Journée du souvenir trans organisée par TransEstrie, Yixin, Claude et le Conseil québécois LGBTQ ont offert la formation à Sherbrooke.

engagement dans les milieux cliniques

- Les 24 et 25 mai 2024, Djemila Carron a participé à la conférence annuelle de l'Association canadienne pour l'enseignement clinique du droit, tenue à Windsor (Ontario), sous le thème *Retour à l'essentiel – Définir les principes fondamentaux de la clinique*. En collaboration avec les cliniques des universités d'Ottawa, de Sherbrooke et de Montréal, la cliniX a pris part à une discussion sur les tensions entre l'individuel et le collectif dans les projets cliniques, l'importance de l'interdisciplinarité et la transmission des compétences professionnelles.

publication et présences médiatiques

La cliniX s'implique dans l'espace public à travers des publications engagées, des interventions médiatiques et la diffusion de balados, contribuant activement aux débats juridiques et sociaux touchant les droits des personnes LGBTQIA+ et les pratiques alternatives du droit.

Balados et productions audios

- En novembre et décembre 2024, les personnes étudiantes de la cliniX ont enregistré cinq épisodes du balado Toustes, dans lesquels les différents projets juridiques et communautaires de la clinique ont été présentés, contextualisés et discutés en lien avec l'actualité et les luttes LGBTQIA+, disponible en ligne : <https://baladoquebec.ca/toustes-le-media-dinformation-inclusif>
- Le 22 mai 2024, Djemila Carron a coordonné et participé au quatrième épisode podcast de l'Association canadienne pour l'enseignement clinique en droit "Teaching Lawyer", disponible en ligne : <https://creators.spotify.com/pod/profile/liam-morrison09/>
-
- Le 25 août 2024, Djemila Carron a participé au podcast « S'engager pour la justice avec les cliniques juridiques du DSJ », dans le cadre de la série « 50 ans pour la justice sociale » du Département des sciences juridiques de l'UQAM, disponible en ligne : <https://balados.uqam.ca/emissions/50-ans-justice-sociale/>

Publications de revue

- L'équipe de la cliniX (Djemila Carron et Valérie Bouchard) ont coordonné et édité le volume 7 de la Revue Cliniques Juridiques, disponible ici: <https://cliniques-juridiques.org/revue/volume-7-2023/>.

Médias et interventions publiques

- Le 29 mai 2024, Valérie P. Costanzo, Laurence Gauvin-Joyal et Djemila Carron ont participé à l'émission *Les Aurores Montréal* sur les ondes de CIBL 101.5 FM. L'entretien portait sur la lettre ouverte récemment publiée dans *La Presse*, ainsi que sur le rôle de la Clinix dans la défense des droits fondamentaux en milieu scolaire.

Prise de parole publique

- Le 9 mai 2024, une lettre ouverte cosignée par Laurence Gauvin-Joyal, Valérie P. Costanzo et Djemila Carron, intitulée «Aucun compromis sur les droits fondamentaux», a été publiée dans *La Presse*. Cette prise de position dénonçait la directive du ministre de l'Éducation interdisant la construction ou la rénovation de toilettes et vestiaires non genrés dans les écoles, en soulignant qu'il s'agissait d'une atteinte aux droits fondamentaux des personnes trans et non binaires.

Brochures d'informations juridiques vulgarisées

- *Bref guide pratique sur le mégenrage à l'UQAM*, 2023. En ligne : : <https://juris.uqam.ca/wp-content/uploads/sites/49/2023/10/Brochure-Clinix-Numerique31.pdf>
- *Le traitement de la cybersextorsion en droit*, 2024. En ligne : <https://juris.uqam.ca/babillard/mise-en-ligne-de-la-brochure-le-traitement-de-la-cybersextorsion-en-droit-de-la-clinix/>

remerciements

Ce projet ne serait pas possible sans l'implication de toutes les personnes étudiantes qui ont eu le courage de se plonger dans l'expérience cliniX, sans la confiance et les critiques des partenaires, collaborateurices communautaires et militant-es LGBTQIA2S+ de la cliniX, sans le soutien du DSJ et de la Faculté de science juridique et de droit de l'UQAM, sans le regard précis et généreux des supervisions, sans l'accompagnement pédagogique et créatif de l'équipe cliniX.

classe
automne 2022



classe
hiver 2024





classe
automne 2024



classe
hiver 2025

*Ce document rassemble les
projets
réalisations
conférences
réalisées par la cliniX
entre aut 2022 - hiv 25*